Le judaïsme (orthodoxe) est faux

(Version courte)

Argumentation de Pierre Asne Romarin

v2.0

Il faut savoir raisonner honnêtement, et non comme un produit de la société à laquelle on appartient. Il faut savoir entendre l'évidence et commencer de construire une fondation rationnelle pour nos croyances, quelles qu'elles soient.

4 idées fausses de certains juifs sur le judaïsme. Rabbin Nechemia Coopersmith.

אֶמֶת מַלְכֵנוּ אֶפֶס זוּלְתוֹ.

Table des matières

1. Le judaïsme orthodoxe	5
2. La détection de la mort par les autorités compétentes peut être erronée	6
3. L'enterrement de vivants	
6. Le judaïsme orthodoxe est faux	11
7. Résumé	12
8 Conclusion	14

1. Le judaïsme orthodoxe

Proposition 1.

Le judaïsme orthodoxe prône la fidélité aux enseignements de la transmission religieuse.

DÉMONSTRATION

• « Les juifs orthodoxes [...] prônent que chaque juif est tenu d'agir en fonction des lois de la Torah, qu'il s'agisse de la Torah écrite ou de la Torah orale telle que cette dernière a été transmise de génération en génération depuis des millénaires. »

Réponse à "Question de Richard du vendredi 04 mai 2012". Rav Ron Chaya.

 « La halakha ou Loi juive est une branche de la littérature rabbinique. Elle traite des obligations religieuses auxquelles doivent se soumettre les juifs dans leurs relations avec leur prochain et leur rapport à Dieu. Elle englobe pratiquement tous les aspects de l'existence.

[...]

La loi orale donne naissance à deux phénomènes caractéristiques de la vie juive :

- o la chaîne de la tradition reliant les générations les unes aux autres,
- o l'importance accordée au talmud torah (étude et à l'enseignement de la torah). »

La halakha, quelques concepts essentiels. Dictionnaire Encyclopédique du Judaïsme, Cerf / Robert Laffont.

CQFD

Proposition 2.

Les enseignements de la transmission religieuse, telle que considérée par le judaïsme orthodoxe, sont considérés comme bons par le judaïsme orthodoxe.

DÉMONSTRATION

« Hachem veut uniquement le bien pour ses créatures. Voir Yé'hézkel, chapitre 18, verset 32. »

Comment faire pour qu'Hachem exauce mes prières? Rav Gabriel Dayan. torah-box.com.

• « Il est important de savoir qu'Hachem nous aime et veut notre bien plus que nous-mêmes ! »

Détecter les messages qu'Hachem nous envoie. Rav Avraham Taieb.

2. La détection de la mort par les autorités compétentes peut être erronée

Proposition 3.

Des individus détectés comme mort, par les autorités compétentes, se réveillent vivant.

DÉMONSTRATION

• « Mars 1988 – Belgique : après avoir été déclaré mort à deux reprises par des médecins, un homme de 33 ans échappe au pire grâce à l'entêtement de l'entrepreneur de pompes funèbres.

Juillet 2011 – Afrique du Sud : Un homme de 50 ans se réveille à la morgue 24 heures après avoir été déclaré mort.

Juin 2012 - France : Une femme de 87 ans déclarée morte à son domicile s'est réveillée au funérarium.

Février 2014 – États-Unis : Déclaré mort, un Américain se réveille aux pompes funèbres.

Avril 2014 – États-Unis : Une femme de 80 ans déclarée morte a été congelée vivante dans la morgue de l'hôpital.

Juillet 2014 – Philippines : Une fillette de 3 ans se réveille dans son cercueil.

Août 2014 – France : Un bébé de 14 mois mort noyé se réveille à la morgue avant de décéder définitivement.

Novembre 2014 – Pologne : Une femme de 91 ans déclarée morte se réveille à la morgue onze heures plus tard.

Août 2015 - Honduras : Déclarée morte, une jeune mariée se réveille dans sa tombe. »

Enterrement vivant. Wikipédia.fr.

3. L'enterrement de vivants

Proposition 4.

Un individu a été enterré vivant.

DÉMONSTRATION

• « Août 2015 – Honduras : Déclarée morte, une jeune mariée se réveille dans sa tombe. »

Enterrement vivant. Wikipédia.fr.

Un cas d'enterrement vivant est ainsi avéré.

CQFD

Théorème 1.

Des individus sont enterrés vivants.

DÉMONSTRATION

Par la Proposition 4, un cas d'enterrement vivant est avéré.

Proposition 4.

Un individu a été enterré vivant.

En outre, la Proposition 3 implique que des individus détectés comme mort, peuvent se réveiller vivant par la suite.

Proposition 3.

Des individus détectés comme mort, par les autorités compétentes, se réveillent vivant.

Nous en déduisons le dévoilement du monde caché : des individus sont enterrés vivants.

CQFD

REMARQUE

La Proposition 3 suffit à prouver le théorème ; la Proposition 4 renforce la preuve.

4. Le judaïsme orthodoxe effectue des enterrements de vivants

Proposition 5.

L'inhumation, telle que pratiquée par le judaïsme orthodoxe, est rapide.

DÉMONSTRATION

• « L'interdiction de laisser un cadavre passer la nuit [s'il décède durant la journée] s'applique à toute personne décédée de mort naturelle et pas uniquement aux condamnés à mort. »

Pourquoi enterrer rapidement? Rav Gabriel Dayan. Torah-box.com.

 « Il importe (sauf exception) selon la loi juive de faire en sorte que l'inhumation puisse se dérouler le plus tôt possible. »

Les derniers devoirs - Le rituel juif du deuil. Michel Gugenheim, Grand Rabbin de Paris.

- « Le Talmud (Traité Sanhédrin, 46a) dit au nom de Rabbi Chimon Bar Yo'haï: tout celui qui fait passer la nuit à son proche parent défunt, transgresse l'interdit de (Dévarim 21,23): "Mais tu auras soin de l'enterrer" ».
 - « Le **Zohar** (**Parachat Emor**, p.18) s'étend énormément sur la souffrance et le tort causés à l'esprit du défunt lorsque l'on retarde son inhumation. C'est pourquoi, tout homme fera preuve de discernement et procédera à l'inhumation dans les plus brefs délais. »
 - « A Jérusalem (dans les limites de la vieille ville), on ne fait pas passer la nuit au défunt sans l'enterrer, même dans le but d'honorer sa mémoire. (**Traité Baba Kama**, 82b; Guésher Ha'haïm, Chap.7). »
 - « On se hâtera, dans la mesure du possible, d'enterrer une personne décédée un vendredi après-midi, avant l'entrée du Chabbath. »
 - « Celui qui s'empresse d'inhumer des proches défunts est loué, sauf pour son père et sa mère. Néanmoins, si le temps presse à cause de l'entrée de Chabbath ou de la fête, ou bien que la pluie tombe sur la couche mortuaire, on se dépêche d'inhumer le défunt, même son père ou sa mère. (**Choul'han 'Aroukh**, Yoré Dé'ah, Chap.357, §2; Beth Hillel sur Choul'han 'Aroukh, Yoré Dé'ah, Chap.362), »

Cycle d'une vie juive – deuil. De Rav Yigal Avraham.

CQFD

Théorème 2.

L'inhumation, telle que pratiquée par le judaïsme orthodoxe, effectue des enterrements de vivants.

DÉMONSTRATION

Déduit de la conjonction de la Proposition 3 et de la Proposition 5.

- Proposition 3.
 - Des individus détectés comme mort, par les autorités compétentes, se réveillent vivant.
- Proposition 5.
 - L'inhumation, telle que pratiquée par le judaïsme orthodoxe, est rapide.

Également, il est établi, par le Théorème 1, que des individus sont enterrés vivants.

Théorème 1.

Des individus sont enterrés vivants.

L'inhumation dans le judaïsme orthodoxe étant particulièrement rapide (Proposition 5), on en déduit le théorème à prouver.

5. Le judaïsme orthodoxe est criminel

Proposition 7.

Est considéré comme criminel ce qui commet un crime.

DÉMONSTRATION

• « Qui conçoit un crime, y participe : une organisation criminelle.

Qui est à l'origine d'événements très graves, qui les laisse passivement se produire : un silence criminel. »

Criminel. Larousse.fr.

CQFD

Théorème 5.

L'inhumation, telle que pratiquée par le judaïsme orthodoxe, est une pratique criminelle.

DÉMONSTRATION

Il s'agit d'un corollaire au Théorème 2.

Théorème 2.

L'inhumation, telle que pratiquée par le judaïsme orthodoxe, effectue des enterrements de vivants.

6. Le judaïsme orthodoxe est faux

Théorème 6.

Le judaïsme orthodoxe est faux.

DÉMONSTRATION

De la conjonction de la Proposition 2 et du Théorème 5 :

- Proposition 2.
 Les enseignements de la transmission religieuse, telle que considérée par le judaïsme orthodoxe, sont considérés comme bons par le judaïsme orthodoxe.
- Théorème 5.
 L'inhumation, telle que pratiquée par le judaïsme orthodoxe, est une pratique criminelle.

On déduit l'absurde – la Proposition 2 et le Théorème 5 étant contradictoires – et par suite l'écroulement du système du judaïsme orthodoxe.

7. Résumé

Proposition 1.

Le judaïsme orthodoxe prône la fidélité aux enseignements de la transmission religieuse.

Proposition 2.

Les enseignements de la transmission religieuse, telle que considérée par le judaïsme orthodoxe, sont considérés comme bons par le judaïsme orthodoxe.

Proposition 3.

Des individus détectés comme mort, par les autorités compétentes, se réveillent vivant.

Proposition 4.

Un individu a été enterré vivant.

Théorème 1.

Des individus sont enterrés vivants.

Déduit de la conjonction de la Proposition 4 et de la Proposition 3.

Proposition 5.

L'inhumation, telle que pratiquée par le judaïsme orthodoxe, est rapide.

Théorème 2.

L'inhumation, telle que pratiquée par le judaïsme orthodoxe, effectue des enterrements de vivants.

Déduit de la conjonction de la Proposition 3 et de la Proposition 5.

Également, par le Théorème 1 et la Proposition 5.

Proposition 7.

Est considéré comme criminel ce qui commet un crime.

Théorème 5.

L'inhumation, telle que pratiquée par le judaïsme orthodoxe, est une pratique criminelle.

Il s'agit d'un corollaire au Théorème 2.

Théorème 6.

Le judaïsme orthodoxe est faux.

De la conjonction de la Proposition 2 et du Théorème 5, on déduit l'absurde – la Proposition 2 et le Théorème 5 étant contradictoires – et par suite l'écroulement du système du judaïsme orthodoxe.

8. Conclusion

La question de l'inhumation juive est particulièrement problématique concernant sa promptitude – selon une tradition dont le fourvoiement nous est clairement révélé par les connaissances disponibles de notre époque.

La chose était visiblement connue jadis, comme le souligne le propos ci-dessous.

« Pour les urgentistes, le phénomène n'est en effet pas aussi rare qu'on pourrait le penser. C'est ce qu'explique au Parisien Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes. « C'est un phénomène que l'on connaît depuis l'Antiquité, indique-t-il. Il arrive en effet que des personnes arrivent à la morgue alors qu'elles sont encore vivantes. » « Le métabolisme peut mimer la mort », assure le médecin ».

Il se réveille pendant l'autopsie : comment un patient déclaré mort peut revenir à la vie. leparisien.fr.

Différents éléments, de ce traité, ont précédemment été communiqués à diverses autorités de compétence – y compris des autorités juives orthodoxes. Ces autorités n'ont, selon notre connaissance, pas réagi.

« La mort a ses manières de trouver [...] La plus pénible de toutes est la diphtérie, parce que la victime meurt étouffée ; la plus douce est le baisé pendant le sommeil. »

Le Talmud. Berakhot, tome 1. Édition établie et commentée par Adin Steinsaltz. Pocket.